



## Communiqué de presse - Bruges, 25.09.2024

### Une nouvelle étape vers un renforcement de la représentativité du secteur de la location courte durée en Belgique

Ce mercredi 25 septembre, STR-Belgium, membre exclusif d'EHHA pour la Belgique, officialise sa collaboration avec KSLV en marge d'un séminaire intitulé « Kwalitatief verblijfstoerisme in Europese kunststeden... road to 2026 », co-organisé avec l'association locale Brugeoise GBG.

La formalisation de cette collaboration entre ces différentes associations a pour objectif de consolider le positionnement du secteur de la location de courte durée en Belgique aux niveaux locaux, régionaux et national et de faire le lien avec le niveau européen.

Confronté à des menaces de son activité sous prétexte d'arguments électoralistes non fondés scientifiquement, il apparaît en effet primordial de parler d'une seule voix et de démontrer aux politiques le professionnalisme, la résilience et la valeur ajoutée socio-économique que le secteur de la location courte durée peut apporter dans les environnements urbains notamment.

Le secteur de la location courte durée offre une réponse sur mesure à la demande croissante des voyageurs du monde en quête d'une offre complémentaire à l'offre hôtelière traditionnelle, avec l'ambition de garantir une intégration réussie de son activité aux bénéfices des populations locales. L'ensemble des associations est depuis toujours disposé à collaborer activement à tous les niveaux de pouvoir pour faire de cette ambition une réalité.

**Grégory Huon**, président **Short Term Rental Belgium (STR-Belgium)** – [www.STR-Belgium.be](http://www.STR-Belgium.be) :  
« *tout en continuant à travailler à l'amélioration du cadre réglementaire prohibitif en Région de Bruxelles-Capitale, Short Term Rental Belgium poursuit ses démarches de rassemblement du secteur de la localisation courte durée en Belgique et est ravi de s'associer à KSLV et ses membres sur toutes la Région Flamande pour ainsi fédérer le positionnement du secteur au niveau national, tout en continuant à contribuer activement aux activités d'EHHA au niveau européen.* »

**Sander Chargeois**, président "Kleinschalige Stedelijke Logies Vlaanderen" (KSLV) - <https://kslv.be/> : « *Depuis 2010, le KSLV (Kleinschalige Stedelijke Logies Vlaanderen) travaille en étroite collaboration avec Toerisme Vlaanderen. Ensemble, ils ont rédigé le décret sur l'hébergement touristique et l'ont simplifié autant que possible au fil des ans. L'association transmet ces réglementations à ses membres dans toute la Flandre, en veillant à ce que les règles du jeu soient respectées dans l'ensemble du secteur. L'application de la réglementation est une priorité absolue. La coopération avec STR Belgium et l'EHHA est la cerise sur le gâteau. In fine, la coopération fonctionne, aux niveaux locaux, national et européen.* »





**Nico Ulens, Administrateur « Gilde Der Brugse Gastenverblijven » (GBG) -**

<https://logiesbrugge.be/> : « L'association des maisons d'hôtes de Bruges est ravie de rejoindre STR-Belgium en tant que membre du KSLV. Cette coopération permet à l'association de faire entendre sa voix dans la prise de décision à différents niveaux, mais surtout de renforcer sa position dans les consultations locales avec le conseil communal et d'autres secteurs concernés. Cette coopération offre également une occasion précieuse d'échanger des connaissances et des idées, ce qui peut conduire à des innovations, à des améliorations de la qualité et à une valeur ajoutée supplémentaire pour les visiteurs des maisons de vacances, des chambres d'hôtes et des hébergements équivalents ».

**Viktorija Molnar – Secrétaire Générale faisant fonction, European Holiday Home Association (EHHA) – [www.ehha.eu](http://www.ehha.eu) :** *« L'Association européenne des maisons de vacances (EHHA), porte-parole des locations de courte durée en Europe, se félicite de la collaboration des associations belges et les soutient pleinement dans leurs efforts de sensibilisation à la complexité de l'écosystème de la location de courte durée et aux avantages que le secteur apporte aux communautés locales. Bien que nous comprenions et respectons le besoin des autorités locales de réglementer pour répondre aux préoccupations locales, toute réglementation locale dans l'UE visant à imposer des restrictions à la fourniture de services de location de courte durée doit être conforme aux principes de la directive sur les services - elle doit être proportionnée, justifiée et non discriminatoire. Nous sommes prêts à travailler en toute confiance avec les décideurs politiques à tous les niveaux pour aider à développer des règles qui fonctionnent pour tous - les acteurs STR et les gouvernements locaux ».*

